

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 10 mai 2010, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Larbi Benkaddour M. Louis Robert
M. Jacques Lessard M. Rhéal Grenier

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Madame Martine Barber, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

- .- Madame Odette Ménard, maire, souhaite la bienvenue aux citoyens présents.
- .- L'ordre du jour est révisé et accepté par tous.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

**Séance ordinaire du
Lundi 10 mai 2010 à 20 h 00.**

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

Moment de réflexion

Points pour délibération

Doc.

Assemblée du 12 avril 2010

- 1 → Procès-verbal du 12 avril 2010
- 1.1 Suivi du procès-verbal
- 1.1.1 Entente de principe avec Immeubles d'Ange-Gardien inc.
- 1.1.2 → Modification du programme de revitalisation
- 1.1.3 → Surveillance du chantier
- 1.1.4 Reconnaissance des bénévoles
- 1.1.5 Achat ou location du tracteur
- 1.1.6 Correction de l'intersection de la rue des Geais-Bleus et des Colibris
- 1.1.7 Vidéotron

- 1.1.8 → Fossé rue Bernard
- 1.1.9 Lac Bleu - Firmes d'ingénieurs

Assemblée du 10 mai 2010

- 2 → Liste des comptes à payer
 - 2.1 Ajout du 10 mai 2010
- 3 **Administration générale**
 - 3.1 OSBL
 - 3.1.1 → Festival Country
 - 3.1.2 → Tournois de golf
 - 3.1.3 → Invitation de Hydro-Québec
 - 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Plan de l'hôtel de ville
 - 3.2.2 Demandes de la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe
 - 3.2.3 Embauche d'un consultant en gestion municipale
 - 3.2.4 Possibilité d'embauche d'un surnuméraire en cas de besoin
 - 3.2.5 → Formation de Gestar pour la secrétaire-réceptionniste
 - 3.2.6 Anti-virus
- 4 **Sécurité publique**
 - 4.1 → Offre de services pour disposition d'animaux morts et surveillance.
 - 4.2 → Renouvellement de la traverse de route pour le club de 3 et 4 roues de l'Estrie
 - 4.3 → Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie
 - 4.4 Embauche d'un pompier
 - 4.5 Achat d'un radar
- 5 **Transport**
 - 5.1 Voirie municipale
 - 5.1.1 Soumission de François Poirier pour tonte de gazons
 - 5.1.2 État des restrictions des routes
 - 5.1.3 → Avis de motion - Fossé du rang Rosalie
 - 5.2 Enlèvement de la neige
 - 5.2.1 → Contrat pour les travaux de déneigement
- 6 **Hygiène du milieu**
 - 6.1 Eau et égouts
 - 6.1.1 Entente avec Farnham
 - 6.2 Matières résiduelles
 - 6.2.1 → Mobilisation de la FQM pour le financement de la collecte sélective
 - 6.2.2 → Conteneurs de Techstar Plastic inc
 - 6.2.3 Projet compost et collecte des résidus verts
- 7 **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 Dérogation mineure du 128, route 235
 - 7.1.2 Poteaux pour publisacs
 - 7.1.3 Avis de motion - Permis et certificats
 - 7.1.4 → Avis de motion - Entente promoteurs
 - 7.2 Promotion et développement

- 7.2.1 Nom du parc
- 7.2.2 Journal promotion Voix de l'Est
- 8 **Loisirs et culture**
 - 8.1 Activités récréatives
 - 8.1.1 Demande de la coordonnatrice aux loisirs
 - 8.1.2 → Adhésion 2010-2011 à Loisir et Sport Montérégie
 - 8.1.3 → Subvention au hockey mineur et au patinage artistique
 - 8.1.4 → Conférence annuelle du loisir municipal
 - 8.1.5 Demandes des joueurs de balle
 - 8.1.6 → Suivi de la Consultation publique
 - 8.1.7 → Demande d'appui du Triangle Noir
 - 8.1.8 → Achat de tables à pique-nique

Période de questions

Points d'information

- A **Administration générale**
 - A-1 → Évaluation de l'abattoir d'Agromex
 - A-2 → État des revenus et des dépenses
 - A-3 → Appui à l'Association canadienne des chefs pompiers
 - A-4 → Entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales
- B **Sécurité publique**
 - B-1 → Rapport des incendies
 - B-2 → Démission d'un pompier
- C **Transport**
 - C-1 → Accusé réception d'Hydro-Québec - Luminaires rue Claudette
 - C-2 → Accusé réception d'Hydro-Québec - Luminaires rue Bernard
 - C-3 → Cours d'eau Fleury
- D **Hygiène du milieu**
 - D-1 → Autorisation du MDDEP
 - D-2 → Indexation de la rémunération d'Aquatech
 - D-3 → Dénonciation de contrat par Allaire et Gince
- E **Aménagement, urbanisme et développement**
 - E-1 → Demande de contribution pour le Gala Méritas de P.-G.-O
 - E-2 → Don d'arbres 2010
 - E-3 → Avis de modification cadastrale du lot 3 518 278
 - E-4 → Entrée en vigueur du règlement numéro 256-09 de la MRC de Rouville modifiant le schéma d'aménagement révisé
 - E-5 → Liste des permis émis
- F **Loisirs et culture**
 - F-1 Programme Nouveaux horizons 2010 pour les aînés

Correspondance

* Afin de diminuer la quantité de papier utilisée, nous vous remettons seulement les documents déjà fournis en plusieurs exemplaires. S'il vous intéresse d'obtenir copie d'un point sans document, communiquez avec Annie pour l'obtenir.*

Co-1	Caisse populaire Desjardins - Journal L'Entre-Nous
Co-2	Géomatique - Hiver 2010
Co-3	Turfcare - Mai 2010
Co-4	Municipal World - Mai 2010
Co-5	Fondation Rues principales - Colloque annuel
Co-6	Commission scolaire des Trois-Lacs - Offre de services pour la conduite et opération d'engins de chantier
Co-7	Comité des pipelines - Projets à proximité des réseaux de pipelines
Co-8	Forum Jeunesse Montérégie Est - Concours Je prends ma place
Co-9	Fondation du Centre hospitalier de Granby - Invitation au Festin-Homard bénéfice
Co-10	Québec Vert - Avril 2010
Co-11	Gaz Métro - Aide financière bonifiée pour ajout ou remplacement d'appareils
Co-12	Constats - Avril 2010
Co-13	Transport Routier - Avril 2010
Co-14	Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec - Comité provincial de la sécurité Motoneige/Quads
Co-15	Les Publications Municipales inc. - Offre de service pour impression de document
Co-16	Éditions Yvon Blais - Petit Code des municipalités
Co-17	UMQ - Programme de prêts pour les infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle
Co-18	Innov-Âge - Infolettre du 22 avril 2010
Co-19	Colloque regional santé et sécurité au travail de la CSST
Co-20	FQM - L'avenir des territoires : au gouvernement d'agir!
Co-21	Bulletin Contact FQM
Co-22	→ Quorum - Mai 2010
Co-23	→ Par Monts et Rivière - Février 2010
Co-24	→ Marché Municipal - Mai 2010

Varia

Période d'échange

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 05-138-10

PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2010 ;

De dispenser la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe d'en donner lecture puisqu'une

copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

RÉSOLUTION 05-139-10

URBANISME – PROGRAMME DE REVITALISATION

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 691-10 modifiant le règlement numéro 525-00 décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la revitalisation pour la construction et la rénovation résidentielle et commerciale, à l'effet d'exclure les zones 117 et 118.

Adopté

.- Lecture du règlement 691-10.

RÉSOLUTION 05-140-10

VOIRIE MUNICIPALE – ACHAT D'UN TRACTEUR

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant total de 15 525.00 \$, plus taxes, pour l'achat d'un tracteur John Deere 2305, conformément à la soumission reçue de Les Équipements Laguë Ltée.

Adopté

RÉSOLUTION 05-141-10

VOIRIE – CANALISATION DU FOSSÉ RUE BERNARD

CONSIDÉRANT le changement d'orientation de la façade des bâtiments sur la rue Bernard;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'annuler la résolution 11-263-09 déterminant la répartition des coûts entre la municipalité et le promoteur pour la canalisation du fossé côté nord de la rue

RÉSOLUTION 05-144-10

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF – TOURNOI DE GOLF ÉTÉ 2010

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 250,00 \$ pour l'inscription de deux membres du conseil municipal au tournoi de golf de la Ville de Saint-Césaire;

D'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 280,00 \$ pour l'inscription de deux membres du conseil municipal au tournoi de golf de la Ville de Farnham;

D'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 180,00 \$ pour l'inscription de deux membres du conseil municipal au tournoi de golf du Camping Mon Repos;

D'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 300,00 \$ pour l'inscription de deux membres du conseil municipal au tournoi de golf de La Fondation Les Foyers Farnham.

Adopté

.- Monsieur Larbi Benkaddour quitte la salle à 20 heures 25.

.- Retour de monsieur Larbi Benkaddour à 8 heures 31.

RÉSOLUTION 05-145-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – PLANS DE L'HÔTEL DE VILLE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver les plans de rénovation des bureaux de l'hôtel de ville préparés par Madame Marie-Claude Bouvier, architecte;

D'inviter tous les entrepreneurs locaux ayant une licence commerciale de la Régie du Bâtiment du Québec à soumissionner pour les travaux de rénovation de l'hôtel de ville.

Les plans et devis seront disponibles le 20 mai, une visite des lieux se fera le 24 mai et l'ouverture des soumissions aura lieu le 10 juin 2010 à 14 heures.

Adopté

RÉSOLUTION 05-146-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – DEMANDES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

ATTENDU que depuis le 12 avril dernier, la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe remplace le directeur général et secrétaire-trésorier à au moins 75% de son horaire de travail;

ATTENDU que les responsabilités du poste de direction générale et de trésorerie ne sont pas les mêmes que les responsabilités habituelles du poste de comptabilité;

ATTENDU qu'il y a lieu de réajuster le salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe selon un montant forfaitaire pour la durée du remplacement du directeur général et secrétaire-trésorier;

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'attribuer un montant forfaitaire de 230,00 \$ par semaine à la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Martine Barber, pour toute la période de remplacement du directeur général et secrétaire-trésorier et ce, rétroactif au 12 avril 2010.

Adopté

RÉSOLUTION 05-147-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – EMBAUCHE D'UN CONSEILLER EN GESTION MUNICIPALE

ATTENDU que le directeur général et secrétaire-trésorier n'a pas pu transmettre toutes les données nécessaires à l'avancement des dossiers en cas d'absence prolongée;

ATTENDU que la fermeture de plusieurs dossiers tarde à être effective puisque que les détails de chacun de ces dossiers ne sont pas disponibles;

ATTENDU qu'il y a lieu d'améliorer tous les processus de gestion de la municipalité;

ATTENDU qu'il y a lieu d'implanter des politiques de travail adaptées à chacun des postes de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à la recherche et à l'embauche d'un consultant en

gestion municipale afin d'améliorer les processus de gestion de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 05-148-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – EMBAUCHE D'UN(E) SURNUMÉRAIRE

CONSIDÉRANT l'absence prolongée du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT l'absence de la secrétaire-comptable de son poste régulier;

CONSIDÉRANT le surplus de travail occasionné à la secrétaire-réceptionniste;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher un(e) surnuméraire en cas de besoin.

Adopté

RÉSOLUTION 05-149-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – FORMATION DU PERSONNEL

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 195.00 \$, plus taxes, pour l'inscription de la secrétaire-réceptionniste à une formation à distance sur l'essentiel de la numérisation des documents en format papier.

Adopté

RÉSOLUTION 05-150-10

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE – ACHAT D'UN ANTI-VIRUS

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 321.70 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un logiciel anti-virus pour le parc informatique de la municipalité du

plus bas soumissionnaire, Logimax Informatique.

Adopté

RÉSOLUTION 05-151-10

SÉCURITÉ PUBLIQUE – OFFRE DE SERVICES

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de l'offre de services de monsieur Pierre Bertrand pour la surveillance de quartier et le ramassage d'animaux morts ou vivants;

De retenir les services de monsieur Bertrand au besoin, pour le ramassage d'animaux morts et la capture d'animaux vivants indésirables.

Adopté

RÉSOLUTION 05-152-10

SÉCURITÉ PUBLIQUE – TRAVERSES DE VOIE PUBLIQUES

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Martine Barber, à signer, pour et au nom de la municipalité de Ange-Gardien, le formulaire de renouvellement pour l'année 2009-2010 de la traverse de route pour les véhicules hors route du Club 3 et 4 routes de l'Estrie.

Adopté

RÉSOLUTION 05-153-10

SÉCURITÉ PUBLIQUE – SERVICE DES INCENDIES – ENTENTE INTERMUNICIPALE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la maire, Madame Odette Ménard, et la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Martine Barber, à signer pour et au nom de la municipalité de Ange-Gardien, l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Ville de Bromont.

Adopté

RÉSOLUTION 05-154-10

SÉCURITÉ PUBLIQUE – SERVICE DES INCENDIES - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Philippe Chartrand, directeur du Service des incendies;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner l'embauche monsieur Christian Choquette à titre de pompier volontaire;

De s'assurer avec le directeur du Service des incendies que les nouveaux pompiers seront sous la supervision d'un officier lors des sorties tant que leur formation ne sera pas terminée.

Adopté

RÉSOLUTION 05-155-10

SÉCURITÉ PUBLIQUE – ACHAT D'UN PANNEAU RADAR

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 2500,00 \$ pour l'achat d'un panneau radar avec les municipalités de Saint-Césaire, Rougemont et Saint-Paul d'Abbotsford.

Adopté

AVIS DE MOTION 05-156-10

TRANSPORT – ENTRETIEN INFRASTRUCTURES – NETTOYAGE FOSSÉ

Monsieur Rhéal Grenier donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller présentera à une séance subséquente de ce conseil un règlement décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien réalisés dans le fossé du rang Rosalie.

RÉSOLUTION 05-157-10

HYGIÈNE DU MILIEU – CONDUITE D'AMENÉE – ENTENTE INTERMUNICIPALE

ATTENDU que depuis la signature de l'entente intervenue entre les deux parties le 20 septembre 2007, les conditions d'exécution des travaux concernant le remplacement de la conduite d'amenée ont changées;

ATTENDU que suite à ces changements, l'entente signée le 20 septembre 2007 est caduque;

ATTENDU que pour obtenir l'approbation du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Ville de Farnham a besoin d'une entente reflétant la réalité quant aux déroulements du chantier de remplacement de la conduite d'amenée;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la maire, madame Odette Ménard, et la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, madame Martine Barber, à signer pour et au nom de la municipalité la nouvelle entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Farnham dans le dossier du remplacement de la conduite d'amenée abrogeant ainsi l'entente signée le 20 septembre 2007.

Adopté

RÉSOLUTION 05-158-10

MATIÈRES RÉSIDUELLES – FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS

ATTENDU que les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU que le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU que les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU que le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a

remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU que le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU que la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU que le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU que le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU que, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

Que le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

Que cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée

nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, madame Marie Bouillé, députée provinciale de la circonscription d'Iberville et monsieur Robert Vincent, député fédéral de la circonscription de Shefford.

Adopté

RÉSOLUTION 05-159-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – DÉROGATION MINEURE DU 128 ROUTE 235

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que la dérogation mineure représente plus de 50% de la marge de recul minimale;

CONSIDÉRANT que des efforts supplémentaires ont été faits pour acheter les portions de terrains nécessaires pour rendre conforme le projet;

CONSIDÉRANT que le propriétaire des lots nécessaires au projet a informé le propriétaire du 128, route 235, qu'il n'était pas intéressé à morceler lesdits lots;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder la dérogation mineure sur le lot 3 517 589 en ce qui concerne la marge de recul minimale.

Adopté

RÉSOLUTION 05-160-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – POTEAUX POUR PUBLISACS

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'enlever les poteaux installés pour la livraison des Publisacs aux

abords des chemins sur les terrains de la municipalité de Ange-Gardien.

Adopté

AVIS DE MOTION 05-161-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT – MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 620-05

Monsieur Jacques Lessard donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller présentera à une séance subséquente de ce conseil un règlement modifiant le règlement numéro 620-05 à l'effet de modifier les dispositions concernant les documents d'accompagnement lors d'une demande de permis de construction.

AVIS DE MOTION 05-162-10

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE – RÈGLEMENT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Monsieur Larbi Benkaddour donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller présentera à une séance subséquente de ce conseil un règlement autorisant les ententes relatives à des travaux municipaux.

.- Madame Odette Ménard, maire, sollicite l'avis des citoyens présents à l'assemblée pour le nom du parc situé à l'intersection des rues des Colibris et Bernard.

RÉSOLUTION 05-163-10

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT – NOMINATION DU PARC

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer le parc situé à l'intersection des rue des Colibris et Bernard le parc «Coulicou». Le coulicou étant un petit oiseau brun à bec jaune présent sur tout le territoire de la montérégie.

Adopté

RÉSOLUTION 05-164-10

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT – ÉDITION SPÉCIALE DU QUOTIDIEN LA VOIX DE L'EST

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 1160,00 \$, plus taxes, pour l'achat d'une page dans l'édition spéciale sur Ange-Gardien dans le quotidien la Voix de l'Est du 30 juin prochain pour faire la promotion des événements estivaux de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 05-165-10

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES – HORAIRE DE LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS

CONSIDÉRANT que la coordonnatrice en loisirs avait un horaire de 28 heures par semaine consacrées à la municipalité de Ange-Gardien et 7 heures par semaine consacrées au Comité Pro-Piste Farnham-Granby;

CONSIDÉRANT que les projets en cours et prévus dans le département des loisirs ont considérablement augmentés depuis le début de l'année 2010;

CONSIDÉRANT que la coordonnatrice aux loisirs a donné sa démission au Comité Pro-piste Farnham-Granby le 14 avril dernier étant donné que depuis le mois de janvier, ses 35 heures de travail sont concentrées presque en totalité au département des loisirs de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard d'entériner la démission de madame Jennie Rainville à titre de coordonnatrice du Comité Pro-Piste Farnham-Granby en date du 14 avril dernier;

D'augmenter les heures de travail de la coordonnatrice aux loisirs à 35 heures par semaine.

Adopté

RÉSOLUTION 05-166-10

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES – ADHÉSION À LOISIRS ET SPORTS MONTÉRÉGIE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 50,00 \$, plus taxes, pour l'adhésion 2010-2011 de la municipalité à l'organisme Loisirs et Sports Montérégie.

Adopté

RÉSOLUTION 05-167-10

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES – SUBVENTIONS MUNICIPALES

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la proposition de la coordonnatrice aux loisirs à l'effet de reconduire la subvention de 150,00 \$ par enfant inscrit au patinage artistique et au hockey mineur à Saint-Césaire.

Adopté

RÉSOLUTION 05-168-10

LOISIRS ET CULTURE – FORMATION

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 995.93 \$, taxes incluses, pour l'inscription de la coordonnatrice aux loisirs à la conférence annuelle du loisir municipal du 21 au 24 septembre 2010 au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

D'autoriser toute autre dépense afférente à l'activité.

Adopté

RÉSOLUTION 05-169-10

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES – LIGUES DE BALLE

ATTENDU que les ligues de balle occuperont le terrain de balle du mois de mai jusqu'à

l'automne;

ATTENDU qu'un montant de 60,00 \$ a été déboursé par chacun des quarante-quatre joueurs inscrits dans la ligue de balle compétitive;

ATTENDU que ce montant sera géré par la municipalité pour l'achat de matériel, le paiement des arbitres et autres activités liées au fonctionnement de la ligue;

ATTENDU que la ligue de balle compétitive sollicite déjà des commanditaires;

ATTENDU qu'une partie du montant de l'inscription servira à financer la ligue de balle des 7-14 ans;

ATTENDU que l'excédent de ce montant sera retourné à la ligue de balle compétitive pour l'organisation d'une fête de fin de saison;

ATTENDU que la municipalité de Ange-Gardien prêtera le terrain à toutes les équipes gérées par la municipalité soit, les équipes de la ligue de balle compétitive, récréative et récréative - 7 à 14 ans;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de fournir gratuitement le terrain de balle à la ligue de balle compétitive pour la saison 2010;

D'autoriser l'affichage des commanditaires sur les clôtures du terrain de balle du 25 juin jusqu'à la rentrée des classes en août 2010, période à laquelle il n'y a pas d'école.

Adopté

RÉSOLUTION 05-170-10

LOISIRS ET CULTURE – ACHAT D'UN TERRAIN

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la maire, madame Odette Ménard, à entamer les négociations pour l'achat du lot numéro 3 517 852 à des fins récréatives et culturelles.

Adopté

.- Madame la maire remercie toutes les personnes présentes avant que ne soit levée la séance.

RÉSOLUTION 05-171-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 22 h 30.

Adopté

Odette Ménard, maire

Martine Barber, sec.-trésorière adjointe